

Fournes-en-Weppes – Politique de mobilité

2 octobre 2021

Diagnostic mobilité à Fournes-en-Weppes

Plan de Mobilité de la MEL à l'horizon 2035 (Extrait)

La mobilité est l'un des leviers clés pour atteindre des objectifs globaux d'adaptation au changement climatique (émissions de gaz à effet de serre, dépendance énergétique...) et des objectifs locaux de cadre de vie (pollution locale, bruit, qualité des espaces publics, accessibilité...). Les actions définies devront prendre en compte la diversité des besoins des usagers sur l'ensemble du territoire de la MEL et produire des effets non seulement à l'horizon 2035, mais également à plus court terme. Les solutions apportées ne peuvent plus se réduire à la réalisation de nouvelles infrastructures : elles doivent également optimiser l'utilisation des réseaux existants en agissant sur les comportements de mobilité de chacun.

Fournes-en-Weppes, « ville des proximités » ?

Une « ville des proximités » est une ville dans laquelle les services du quotidien sont garantis à ¼ d'heure par mode doux ou transport en commun des centres de vie (habitat, travail...).

La ville bénéficie de la plupart des services, commerces et équipements de proximité utiles aux besoins quotidiens de ses habitants et même attractifs pour les habitants des communes voisines.

L'espace urbanisé est resserré (y compris le hameau des Prés situé à 1,5 km du centre-ville) et donc potentiellement accessible pour la plupart des habitants en modes doux. La période covid 19 a mis en lumière la possibilité pour les habitants de trouver des lieux où ils pouvaient se promener ou pratiquer des activités sportives à moins d'un kilomètre de chez eux.

Malgré ces atouts, l'usage de la voiture reste prédominant. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer :

- La nécessité pour bon nombre d'habitants de travailler et de pratiquer des activités éducatives et/ou sportives hors de la commune (collège, lycée, piscine dans les communes voisines : Wavrin, Herlies, ...), jointe à un accès peu confortable aux transports en commun (temps de trajets longs, peu d'horaires proposés, ...).
- Des comportements de mobilité dépendants de la voiture, ancrés dans les modes de vie depuis des décennies (aller chercher son pain en voiture, ...).
- Un urbanisme et des aménagements urbains conçus pour l'usage de la voiture.
- Un délestage automobile par les voies de desserte communale afin d'éviter les embouteillages sur la RN1.

Les aménagements réalisés en faveur de la baisse des émissions de GES

Dans un premier temps, à défaut de pouvoir réduire l'usage de la voiture, des aménagements en faveur de la baisse des émissions de GES ont été réalisés par la MEL sur la commune :

- Aire de co-voiturage située à proximité de l'entrée sur l'axe La Bassée-Lille (N41).
- Borne de recharge voiture électrique rue du Parvis Notre-Dame, en centre-ville.

Objectifs de la politique de mobilité de Fournes-en-Weppes

Lutter contre l'augmentation des déplacements en voiture.

- Faciliter le rabattement vers les réseaux de transport en commun et la multi-modalité en facilitant l'accessibilité des gares de Don-Sainghin et de Wavrin (le plan SNCF à l'horizon 2035 prévoit le doublement de la capacité des trains sur les horaires les plus fréquentés vers Lille-Flandre)
 - o Poursuivre l'aménagement de liaisons par voies et pistes cyclables vers les gares
 - o Solliciter des liaisons autobus plus nombreuses et rapides
 - o Encourager le co-voiturage vers les gares
 - o Solliciter l'augmentation des capacités de stationnement à proximité des gares de proximité.
- Développer sur l'ensemble du territoire, en complément des TC, les modes doux, notamment les voies et pistes cyclables.
- Maintenir, voire développer, le bon niveau d'équipements (en particulier en matière de soins, laboratoires,...), commerces, espaces de nature nécessaires pour répondre aux besoins de proximité, en faveur des habitants de tous âges et y compris des personnes présentant des handicaps.
- Favoriser le stationnement des véhicules en lien avec l'habitat pour réduire les stationnements sur l'espace public.
- Encourager les équipements et activités générateurs de flux (moyennes surfaces commerciales, ...) à mettre en place des stratégies de mobilité plus vertueuses limitant les émissions de GES (distribution par vélo-cargos, etc.).
- Inciter aux changements de comportement de mobilité (Organiser des promenades patrimoniales ou de santé, à pied pour parcourir la commune, ...).
- Réinterroger la place de la voiture dans le centre urbain et anticiper les problématiques de gestion des flux et du stationnement, dans le cadre de la stratégie de densification.
- Réaliser un espace de coworking dans un Tiers-lieu permettant aux habitants de ne pas se déplacer quotidiennement pour se rendre au travail tout en préservant le lien social du travail (La Covid 19 a permis de développer le télétravail et de montrer qu'il était possible de travailler sans se déplacer).
- Empêcher que les voies traversant la commune ne servent de voies de délestage de la RN41 (et notamment dans le hameau des Près).

Favoriser les mobilités douces en centre-ville

- Donner plus d'espaces aux modes doux dans les aménagements des espaces publics.
- Aménager des accès au centre strictement réservés aux modes doux (voies à aménager et à créer à l'occasion des nouveaux projets d'aménagement, ...)
- Augmenter le confort des modes doux (plantations, lutte contre les îlots de chaleur, protection végétale des voies piétonnes ou cyclistes, vis-à-vis de l'automobile, signalisation ludique des modes doux, ...)
- Travailler le développement en mode doux en complémentarité avec la trame verte.

- Permettre de rejoindre en toute sûreté les équipements communaux (écoles, centres de sport, ...), les commerces et services.
- Rendre l'espace public plus confortable pour les personnes à mobilité réduite.
- Créer des animations ponctuelles qui modifient l'occupation temporelle de l'espace (fermeture de voies à la circulation lors de vides-greniers, lors de fêtes, d'événements sportifs, ...)
- S'appuyer sur le réseau de voyettes pour développer le maillage des voies douces (le piéton participe directement à l'animation des villes et villages, de leurs espaces publics comme de leurs commerces. La marche constitue donc un enjeu prioritaire dans l'accessibilité et le dynamisme des territoires.)



Entrées vers des passages réservés aux mobilités douces sur la rue Faidherbe (cf. OAP Orphelins d'Auteuil)



Fournes-en-Weppes – Voies cyclables - Atelier urbain participatif 1 – 2021